## L'INFORMATEUR

BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

Volume 23, Numéro 6 – Août et Septembre 2020





## ORGANISMES MUNICIPAUX

Les employés municipaux sont de retour au bureau depuis le 1<sup>er</sup>juin. Cependant, puisqu'il est important de limiter les contacts, les bureaux ne seront



Francine Chiasson Mairesse



Tommy Laliberté Siège n° 1 conseiller1 @albanel.ca



**Édith Pouliot**Siège n° 2
conseiller2
@albanel.ca



Isabelle Thibeault Siège n° 3 conseiller3 @albanel.ca



Stéphane Bonneau Siège n° 4 conseiller4 @albanel.ca



Plourde
Siège n° 5
conseiller5
@albanel.ca



Jason Turner Siège n° 6 conseiller6 @albanel.ca

## accessibles au public que par rendez-vous pour les services essentiels seulement. Pour prendre rendezvous, veuillez contacter la réception du bureau municipal au 418 279-5250, poste 3100.

Bureau municipal

Nous acceptons maintenant les paiements de taxes seulement. Vous pouvez également effectuer votre paiement par chèque, à l'ordre de la « Municipalité d'Albanel », par la poste au 160, rue Principale, G8M 3/5 ou par votre institution financière.

Pour effectuer une demande de permis, rendez-vous au <a href="http://albanel.ca/documents">http://albanel.ca/documents</a> et téléchargez le formulaire de demande de permis (veuillez consulter le document « Instructions—Demande de permis » afin de connaître les sections à remplir pour le type de demande souhaitée).

Pour le paiement d'une médaille de chien, vous devez contacter le Refuge animal Roberval au 418 275-3006

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

## ÉQUIPE MUNICIPALE

**Stéphanie Marceau, CPA, CA** directrice générale

Patrice Perreault, directeur général adjoint aux travaux publics

Rachel Doucet, secrétaire-trésorière adjointe

Jessica Lefebvre, coordonnatrice des loisirs

Claudine Pouliot, secrétaire administrative

Hélène Painchaud, secrétaire administrative

Rachel Lavoie, responsable de la bibliothèque

## Réal Bouchard,

inspecteur en bâtiment et en environnement

**Rémi Aubut,** préposé aux travaux publics

Marc-André Larouche, préposé aux travaux publics

**Réjean Thibeault,** préposé aux travaux publics

La Municipalité souhaite rappeler à ses citoyennes et citoyens qu'il est important de respecter les consignes mises en place par le gouvernement afin de prévenir la propagation de la Covid-19. Donc, à compter du 18 juillet 2020, il est obligatoire de porter un masque lorsque vous vous présenterez au bureau municipal.

## Ces consignes sont :

- 1. Distanciation de 2 mètres;
- 2. Tousser dans votre coude;
- 3. Se laver les mains souvent avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes:

Protégez votre santé et celle de vos proches!

Pour plus d'information, consultez la page Facebook ainsi que le site Internet de la municipalité d'Albanel.

Les photos utilisées dans le journal sont en partie prises par

M. Réjean Larouche, photographe d'Albanel.



## À PROPOS

Durant la période très particulière que nous traversons, les employées et employés de la municipalité ainsi que ceux des différents commerces de la localité doivent relever de nouveaux défis afin de continuer à fournir un service hors pair tout en veillant au respect des consignes sanitaires prescrites par la santé publique. Je tiens donc à souligner leur dévouement et à les remercier sincèrement pour leurs efforts.

Je tiens également à vous féliciter, chers concitoyennes et concitoyens, pour votre engagement envers la santé, ce qui vous amène à suivre les directives afin d'éviter la propagation de ce fameux virus. Je sais que ce n'est pas facile, particulièrement depuis le 18 juillet, alors que nous sommes tous obligés de porter un masque dans les espaces publics intérieurs. Ce n'est certainement pas plus facile pour le personnel qui y travaille. C'est pourquoi je vous demande de continuer d'être responsables et d'agir pour le bien commun de tous ceux et celles qui nous entourent. Soyons vigilants afin que notre MRC continue à ne compter que très peu de cas, afin que nous puissions profiter de notre milieu de vie et que nos enfants vivent une rentrée scolaire sécuritaire.

Je tiens à vous rappeler en terminant que tous nos employés sont à leur poste même si l'accès au bureau est très limité. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par courriel pour tout renseignement dont vous auriez besoin et si une rencontre est nécessaire, nous verrons à la rendre possible. Vous pouvez également entendre les délibérations du conseil sur notre site Internet.

Bonne cueillette de bleuets et bonne rentrée!

Francine Chiasson

Francine Chiasson

Mairesse

## DATES À RETENIR

## Dates des séances municipales

Lundi 10 août 2020 Mardi 8 septembre 2020

**JOURNAL** 

Prochaine parution

octobre 2020

Date de tombée

15 septembre 2020 Avant midi

## Collecte des matières résiduelles

Tous les ieudis soirs

Municipalité d'Albanel 160, rue Principale Albanel (Québec) G8M 3J5

Téléphone: 418 279-5250 Télécopieur: 418 279-3147

info@albanel.ca



## LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF SÉANCES DU 1<sup>ER</sup> JUIN ET DU 6 JUILLET 2020

## Administration

- ◆Acceptation des listes de comptes de mai 2020 d'une somme de 195 098,11 \$;
- ◆Acceptation des listes de comptes de juin 2020 ◆Autorisation au directeur général adjoint aux d'une somme de 544 798,10 \$;
- ♦ Nomination de Mme Isabelle Thibeault à titre de mairesse suppléante pour les mois de juillet, août et septembre 2020;
- ◆ Autorisation du remplacement du serveur informatique par l'entreprise Authen-Tic pour une somme de 13 344,86 \$ taxes incluses;
- ◆Acceptation de l'offre d'Authen-Tic pour la fourniture de licences pour les courriels;
- ◆Adoption du Règlement d'amendement n° 20-253, modifiant le règlement d'emprunt n° 18-234 concernant les clauses de taxation et de tarification;
- ◆ Autorisation à la directrice générale de signer des contrats ou effectuer des dépenses n'excédant pas 3 000 \$;
- ♦ Nomination de M. Patrice Perreault à titre de signataire supplémentaire en l'absence de la directrice générale et Mme Édith Pouliot, conseillère, signataire en l'absence mairesse;
- ◆ Autorisation à la directrice générale et à la mairesse de signer le contrat d'embauche de Mme Nadia Dion à titre de concierge.

## **Transports**

 Dépôt d'une liste des travaux à faire au 1<sup>er</sup> Rang, Grand Rang Sud, route Dumais et 3e Rang au MTQ dans le cadre du PAAVL.

## Hygiène du milieu

◆ Autorisation de la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

## Urbanisme et développement

- ◆ Acceptation de la demande de dérogation ◆ Acceptation de la grille salariale de la préposée à mineure de la Ferme Édith Trottier;
- ◆ Acceptation de la demande de dérogation ◆ Autorisation du changement de certains numéros mineure de Mme Karine Genest;

- ◆Acceptation de l'offre d'achat de M. Marc Goudreault et Mme Élisabeth Doucet pour un terrain situé rue Vincent:
- travaux publics de procéder au rechargement d'une partie de la rue du Parc Pagé.

## Loisirs et culture

- ◆ Autorisation de l'embauche de deux sauveteuses -monitrices et d'une aide-sauveteuse à la piscine pour la saison estivale 2020;
- ◆ Autorisation à la direction générale de procéder à l'achat d'un ordinateur pour l'accueil du Camping;
- ◆Fixation du tarif à la semaine pour le Camp de jour et du gardiennage pour la saison 2020;
- ◆ Autorisation de l'embauche de deux préposées à l'accueil de la piscine;
- ◆Autorisation du dépôt d'un projet au PFA du gouvernement fédéral pour l'installation de portes automatiques aux édifices municipaux.

## Dons, commandites et abonnements

◆Autorisation d'une somme de 100 \$ pour la Campagne de financement de la maison Colombe-Veilleux.

## Résolutions

- ◆ Autorisation de l'affichage du matériel de sensibilisation de l'OPHQ;
- ◆ Autorisation que la procédure d'approbation référendaire soit tenue par écrit en raison des mesures extraordinaires pour contrer pandémie;
- ◆ Appui au projet de développement de service de garde à Albanel;
- ◆Autorisation de la signature de la convention avec Hydro-Québec pour le prolongement du réseau du secteur agroforestier de la rue Auguste -Néron;
- l'entretien paysager;
- civiques sur la rue Charles-Albanel.

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

♦ Les prochaines séances se tiendront le lundi 10 août et le mardi 8 septembre 2020, à 19 h 30, à l'édifice municipal (en raison du manque d'espace, les séances ne seront pas accessible au public).

## ACTUALITÉS MUNICIPALES

## QUATRIÈME VERSEMENT TAXES FONCIÈRES

À tous les contribuables concernés, vous devez acquitter le quatrième versement des taxes municipales **avant le 14 septembre 2020** afin d'éviter de payer des frais d'intérêt.

## HORAIRE D'ÉTÉ – MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

Voici l'horaire d'ouverture du bureau de la municipalité d'Albanel pendant la période estivale, soit du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> lundi de septembre 2020.

### BUREAU

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h

## **EMPLOYÉS EXTÉRIEURS**

Lundi au jeudi : 7 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi : 8 h à 12 h

## ABRI D'AUTO DÉMONTABLE

Les abris d'auto démontables, installés temporairement sur votre terrain, sont autorisés du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 15 mai de l'année suivante.

## PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Les citoyens d'Albanel desservis par l'aqueduc municipal sont autorisés à arroser leur pelouse pendant la période du 15 mai au 15 septembre selon les jours suivants, de 3 h à 6 h, si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :

- ◆ Le lundi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0 ou 1;
- ◆ Le mardi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2 ou 3;
- ◆ Le mercredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 4 ou 5;
- ◆ Le jeudi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 6 ou 7;
- ◆ Le vendredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 8 ou 9.

Selon les jours suivants, l'arrosage des haies, arbres,

arbustes ou autres végétaux est permis uniquement de 3 h à 6 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :

- ◆ Les lundi, mercredi et vendredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0, 1, 4, 5, 8 ou 9.
- ◆ Les mardi, jeudi et samedi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2, 3, 6, 7 ou 8.

Cet horaire est applicable sur tout le territoire d'Albanel où il y a un système d'aqueduc municipal.

Nous vous remercions d'agir en utilisateurs avisés et préoccupés par l'environnement et le développement durable.

Réal Bouchard Inspecteur en bâtiment

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

À partir du 14 septembre 2020, la collecte des déchets revient à la normale. Donc, le 17 septembre, seule la récupération sera ramassée.

## LE COIN DU CITOYEN

La Municipalité d'Albanel désire encourager ses citoyens à souligner des évènements particuliers en vous offrant gratuitement cet espace.

Si vous souhaitez souligner une naissance, un mariage, un évènement, féliciter une personne, etc., n'hésitez pas à nous envoyer vos photos accompagnées d'un court texte.

Envoyer vos photos à cpouliot@albanel.ca C'est gratuit!



## NETTOYAGE DES PONCEAUX

Nous voulons rappeler aux propriétaires utilisant un ponceau qu'il est important de s'assurer que celui-ci soit bien nettoyé à l'automne, afin de faciliter l'écoulement de l'eau lors de la fonte des neiges au printemps.

## ROULOTTE DE VILLÉGIATURE

### VÉHICULES RÉCRÉATIFS POUR LE CAMPING

Selon le Règlement de zonage de la municipalité d'Albanel, un véhicule récréatif pour le camping est un véhicule immatriculé conformément au *Code de la sécurité routière*, monté sur roues ou non, utilisé pour abriter des personnes pour de courts séjours, et construit de façon telle qu'il puisse être attaché à un véhicule à moteur ou poussé ou tiré par un véhicule ou se mouvoir lui-même. La largeur d'une roulotte est inférieure à trois mètres (3,0 m) de largeur. Sont comprises dans cette définition, aux fins du présent règlement, une tente-roulotte, une roulotte de camping et une roulotte motorisée (campeur). Ils sont aussi soumis à certaines règles très importantes.

### Règles minimales d'implantation

L'implantation de roulottes de villégiature ou véhicules récréatifs pour le camping est seulement permise dans les terrains de camping et sur les site autorisés. Leur présence ailleurs n'est tolérée que pour des fins de remisage saisonnier.

## **AGRANDISSEMENT ET MODIFICATIONS**

Aucun agrandissement ni aucune modification autre que celle aménagée par le fabricant ne peuvent être apportés aux roulottes implantées conformément aux présentes dispositions. Il est interdit de modifier un véhicule récréatif de façon à en réduire la mobilité ou de manière à affecter sa conformité aux normes provinciales concernant les véhicules routiers ainsi que de remplacer les parties amovibles de toile ou d'autres matériaux d'un véhicule récréatif par des parties fixes ou rigides. Par ailleurs, le rejet des eaux usées doit se faire conformément aux normes provinciales en vigueur.

Réal Bouchard Inspecteur en bâtiment

## MESSAGES AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

La problématique des chiens qui aboient excessivement est certainement la plainte que les citoyens rapportent le plus auprès des municipalités. Cette sérieuse nuisance est à la base de plusieurs chicanes entre voisins. Chaque citoyen se doit de faire preuve de tolérance et de souplesse pour la résolution rapide de ces conflits.

De plus, il est important de rappeler qu'en vertu de l'article du règlement n° 01-90, chaque chien doit être attaché en tout temps à moins qu'il ne soit accompagné d'une personne qui peut avoir le plein contrôle de l'animal, Pour formuler une plainte, veuillez contacter le Refuge animal Roberval au 418 275-3006.

## PAIEMENT DE LA LICENCE DE CHIEN 2020

En raison des mesures préventives dans le cadre de la pandémie du COVID-19, la Municipalité d'Albanel demande aux citoyennes et citoyens qui n'ont pas effectué l'enregistrement de leur chien de le faire en contactant directement le Refuge animal Roberval.

Vous pouvez effectuer votre paiement par <u>chèque à l'ordre du Refuge animal Roberval</u> par la poste au 2650, boulevard Marcotte, Roberval, Québec G8H 2M9 ou par carte de crédit en téléphonant au 418 275-3006.

## ÉLEVAGE D'ANIMAUX INTERDIT DANS CERTAINES ZONES

L'élevage d'animaux à des fins personnelles ou commerciales est prohibé dans les secteurs suivants :

- Toutes les zones incluses dans le périmètre urbain;
- ◆ Toutes les zones d'affectation dominante récréative® sauf pour les zones récréatives en territoire municipalisé où la garde ou la possession de chiens ou de chevaux à des fins personnelles et récréotouristiques est autorisée à la condition de respecter les dispositions émises au cahier des spécifications;
- ◆ Toutes les zones de l'affectation agroforestière déstructurée (rue du Parc-Pagé, rue du Coteau-Marcil, secteur carré des Cyprès).

Réal Bouchard Inspecteur en bâtiment

## PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Quiconque désire construire un bâtiment, transformer, agrandir, détruire une construction ou apporter des changements à celle-ci tels que fenêtres, toiture, etc., doit absolument obtenir un permis de l'inspecteur en bâtiment en remplissant un formulaire de demande disponible au bureau et sur le site Internet de la municipalité et d'afficher le permis lors des travaux. Prévoyez de faire la demande de permis **avant** le début des travaux.

Veuillez noter que l'inspecteur en bâtiment dispose de deux semaines pour délivrer ledit permis.

Réal Bouchard Inspecteur en bâtiment

## LOISIRS

## CAMP DE JOUR-ÉTÉ 2020

Un autre merveilleux été tire à sa fin pour les jeunes ainsi que les animateurs du Camp de jour d'Albanel qui se terminera le 14 août prochain. Ce fut un été bien rempli avec les différentes thématiques, les spécialités ainsi que les ateliers.

Nous tenions à souligner l'excellent travail de l'équipe d'animation : Amélie « Étincelle » Girard, Ève

« Tournesol » Gaudreault, Jean-

Christophe « Doritos » Hossay ainsi que Jennifer « Bulle » Pelchat. Chapeau! Vous avez su vous montrer créatifs et débrouillards afin de manier les nouvelles mesures avec une main de maître en plus de rendre le Camp de jour attrayant, sécuritaire et dynamique!

Merci à tous les participants et bonne année scolaire. À l'été prochain!

## PISCINE MUNICIPALE INFORMATION

Le casque de bain est toujours obligatoire.

Des casques de bain seront en vente à l'accueil du camping.

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Comité de développement économique d'Albanel (CDEA) est un comité destiné à stimuler l'économie locale en créant des projets novateurs afin de motiver l'achat dans les différents commerces de notre municipalité. Il est composé de personnes dynamiques désirant s'impliquer au sein de la collectivité.



Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles souhaitant apporter leur contribution au développement d'Albanel. Si vous êtes intéressés, vous pouvez communiquer avec madame Karine Genest au 418 618-2842. Nous vous remercions à l'avance de votre implication!



## PISCINE MUNICIPALE HORAIRE

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10 h à 12 h	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Bain libre	Bain libre
12 h à 13 h	Fermée						
13 h à 17 h	Bain libre						
17 h à 18 h	Fermée						
18 h à 20 h	Bain libre						

Veuillez prendre note que la Municipalité se réserve tout de même le droit d'ouvrir la piscine les fins de semaine en soirée jusqu'à 21 h, lors des journées chaudes (canicule). Pour information, contactez madame Jessica Lefebvre au 418 279-5250, poste 3106.

Restez à l'affût de notre page Facebook « Municipalité d'Albanel » afin de connaître la date de fermeture de la piscine!

## BIBLIOTHEQUE DENIS-LEBRUN f Visitez notre page Facebook: Biblio Albanel

## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Depuis le samedi 18 juillet, le port du masque est obligatoire pour toute personne désirant avoir accès à la bibliothèque. Dans le cas contraire l'accès vous sera interdit.

L'accès aux rayons est maintenant autorisé.

## LA TROUSSE BÉBÉ LECTEUR

Inscrivez gratuitement votre enfant de 1 an et moins à la bibliothèque et recevez une trousse bébé lecteur, pour bébé et parent...

La trousse vise à favoriser la lecture dès le plus jeune âge et à encourager la fréquentation à la bibliothèque en famille.

## Nouvelles acquisitions de romans pour adultes :

- « Odile et Xavier », tome III : Quittance finale, de Jean-Pierre Charland;
- « Sur mon 31 » d'Annie Lambert;
- « Moments », tome III : Cette fois, de Marie Hall;
- « L'Institut » de Stephen King;
- « L'Énigme de la chambre 622 » de Joël Dicker;
- « La colline du corbeau », tome I : *Le château Ravenscrag* , de Sylvie Gobeil;
- « L'Orpheline de Manhattan », tome III : Les larmes de l'Hudson, de Marie-Bernadette Dupuy;
- « Quoi qu'il arrive » de Danielle Steel;
- « Voyage désORGANISÉ » de Mélanie Cousineau;
- « La sentence » de John Grisham;
- « Le signal » de Maxime Chattam;
- « Marie-Camille », tome II, de France Lorrain;
- ◆ « Rue Principale », tome III : Printemps 1968, de Rosette Laberge;
- « Du côté des Laurentides », tome II : L'école du village, de Louise Tremblay d'Essiambre;
- « La vie avant tout » de Michel Langlois;
- « La vie est un roman » de Guillaume Musso;
- « La Duchesse » de Danielle Steel;
- « Le secret d'Helena » de Lucinda Riley.

## Nouvelles acquisitions de romans Jeunes :

« La vie compliquée de Léa Olivier », tome I :

*Perdue* et tome II : *Rumeurs,* de Catherine Girard-Audet;

- « Ma vie de Gâteau Sec » d'Élizabeth Baril-Lessard;
- « Ma vie de Jello Mou » d'Élizabeth Baril-Lessard;
- « Les Bâbord-Tribord et le trésor du monstre » de Jonny Duddle;
- « Les Bâbord-Tribord et les pirates fantômes » de Jonny Duddle;
- « Tabou » et « Poids lourd » de Sophie Laroche:
- ◆ « Défense d'entrer! 13 » et « Vendredi...
   13!!! », de Caroline Héroux.

## Nouvelles acquisitions de documentaire :

- « L'urgence de vivre », Ma vie avec l'Alzheimer précoce, de Sandra Demontigny;
- « Inacceptable », Témoignages de survivantes d'exploitation sexuelle et de proxénètes, de Mélanie Carpentier.

## **GRANDE VENTE DE LIVRES USAGÉS**

Plus de 300 livres de différents auteurs et de sujets tels que romans, biographies, religieux, psychologie, documentaire ainsi que des jeux de société et casse-têtes sont à vendre. C'est à voir! Premiers arrivés, premiers servis.

## BONNE LECTURE ET AU PLAISIR DE SE RENCONTRER!

Rachel Lavoie, responsable de la bibliothèque, 418 279-5250, poste3140, bibliotheque@albanel.ca

## Espace publicitaire disponible

cpouliot@albanel.ca ou 418 279-5250, poste 3100

## VIE COMMUNAUTAIRE

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Bien que l'été soit déjà terminé, vous pouvez continuer d'apporter les objets matériels que vous désirez offrir pour la saison 2020.

S'il vous plaÎt, veuillez téléphoner à Mme Lyne Larouche au 418 279-5115 avant de déposer quelque objet que ce soit près du local du Comité d'embellissement.

Merci à l'avance de votre générosité!

## COMPTOIR VESTIMENTAIRE HORAIRE D'OUVERTURE

Le Comptoir vestimentaire d'Albanel sera ouvert selon l'horaire suivant :

Pour tout le mois d'août, le mardi soir de 18 h à 20 h.

Bienvenue à tous!

## Espace publicitaire disponible

cpouliot@albanel.ca ou 418 279-5250, poste 3100

## **SAVIEZ VOUS QUE...**

Selon le guide « Un avenir, une carrière, un emploi... à mon image », nos choix professionnels sont le fruit d'une programmation sociale où se mêlent l'éducation, les modèles transmis par l'entourage, les jeux, les loisirs, etc. Donc, une jeune fille qui choisit la couture aura confectionné des vêtements de poupée plutôt que de bricoler avec son père.

Culturellement, le marché du travail s'est développé de façon sexuée, en identifiant des domaines d'emplois réservés aux hommes et d'autres aux femmes. Pourtant, plusieurs points communs apparaissent lorsque nous comparons le profil de métiers traditionnellement masculins ou féminins. Les différences se situent plus au niveau des tâches et de l'environnement.

Cependant, il est faux de penser que les métiers traditionnellement féminins ne demandent pas de force physique. Les différences de force musculaire sont relatives autant chez les hommes que chez les femmes. Le niveau d'entraînement physique explique une partie de ces différences. La force moyenne des hommes est plus grande que celles des femmes. Cependant, les femmes sont proportionnellement plus endurantes que les hommes. En fait, même si en moyenne les femmes déploient une moins grande force musculaire que les hommes, elles développent une façon de travailler différente, mieux adaptée à leurs capacités et aux règles de sécurité, ce qui a pour conséquence de diminuer les accidents du travail.

L'accès et l'intégration des femmes à des postes traditionnellement masculins demeurent complexes et exigent des interventions spécifiques. C'est pourquoi Accès-Travail-Femmes a développé une approche globale favorisant l'implication des employeurs, des travailleuses et travailleurs et des différents intervenants et intervenantes en milieu scolaire.



Camping et hébergement

Pistes cyclables

Architecture patrimoniale

Restauration

Festival de la gourgane



www.albanel.ca 418 279-5250



## VILLA DE LA GAIETÉ D'ALBANEL SAVIEZ-VOUS QUE ?

La Villa de la Gaieté d'Albanel est la seule résidence de personnes âgées située sur le territoire d'Albanel.

La résidence a été acquise en mai dernier par L'organisme Développement aînés et familles territoire d'Albanel (DAFTA— Organisme à but non lucratif) et est administrée par une équipe de bénévoles dynamiques.

Nous avons présentement plusieurs chambres de disponibles pour des personnes âgées autonomes et semiautonomes.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 418 279-5975 ou Multi-Services Albanel au 418 279-3169, ou en core nous écrire au <u>DAFTA2020@gmail.com</u>.





## VOUS CHERCHEZ UNE CHAMBRE POUR VOS PARENTS ?

**7 CHAMBRES DE DISPONIBILES** 

À LA VILLA DE LA GAIETE D'ALBANEL

POUR INFORMATIONS
COMMUNIQUEZ AVEC AUDREY
TREMBLAYAU 418-279-3169
POSTE 7 OU SYLVIE
TREMBLAYAU 418-630-1779

## PHARMACIE Sonya Lamontagne

324, ru	<b>BANEL</b> ie de l'Église 279-5586	<b>GIRARDVILLE</b> 187, rue Principale 418 258-3603		
Lundi	9 h à 17 h 30	Lundi	18 h à 20 h	
Mardi	9 h à 17 h 30	Mardi	13 h à 18 h	
Mercredi	9 h à 17 h 30	Mercredi	13 h à 18 h	
Jeudi	9 h à 21 h	Jeudi	13 h à 21 h	
Vendredi	9 h à 18 h	Vendredi, samedi,		
Samedi, dim	nanche : <b>Fermé</b>	dimanche : <b>Fermé</b>		

## Collecte des matières organiques

Informations pour la région du Lac-Saint-Jean

## Qui recevra le bac brun?

Le service de collecte sera offert pour les citoyens des 36 municipalités du Lac-Saint-Jean pour le secteur résidentiel, soit toutes adresses civiques, incluant les secteurs de villégiature.



## Quand les bacs bruns seront-ils livrés?

La livraison est prévue entre la mi-août et la mi-septembre.

Les bacs bruns seront déposés devant les résidences et contiendront les bacs de cuisine. Un encart informatif sera également inclus dans chaque petit bac de cuisine.

## Quand les collectes du bac brun auront-elles lieu?

La première collecte des matières organiques est prévue pour la mi-octobre 2020. Il est important de commencer à déposer vos matières dans le bac seulement deux semaines avant le début de la collecte de votre secteur.



@www.monbacbrun.com

@monbacbrun



418 669-0513 | 418 239-0513

M info@rmrlac.gc.ca







## MRC DE MARIA-CHAPDELAINE CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de règlement n° 20-451 modifiant plusieurs dispositions au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maria-Chapdelaine ainsi qu'au Document complémentaire.

Avis public est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la MRC de Maria-Chapdelaine :

- 1. Que le conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine, lors de la séance régulière tenue le 11 mars 2020, a donné un avis de motion et a adopté le projet de règlement n° 20-451 visant à modifier le *Schéma d'aménagement et* de développement révisé (SADR);
- 2. Que la MRC de Maria-Chapdelaine a reçu l'avis préliminaire gouvernemental le 10 juin 2020;
- 3. Que le conseil de la MRC prévoit adopter le règlement n° 20-451 à sa prochaine séance ordinaire le 9 septembre prochain.
- 4. Qu'une consultation publique sera tenue conformément aux directives ci-après et aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au SADR ainsi qu'au Document complémentaire par l'entremise dudit projet de règlement, de même que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.
- 5. Que, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) et le décret ministériel n° 177-2020 du 13 mars 2020, édicté par le gouvernement du Québec dans le cadre de la COVID-19, une consultation publique en ligne est ouverte sur le projet de règlement n° 20-451 :
  - les personnes intéressées doivent transmettre leurs commentaires par écrit à la MRC à l'adresse courriel suivante : admin@mrcmaria.qc.ca
  - ◆ la date limite étant fixée au 21 août 2020 à 16 h 30 pour la réception des avis.

## Résumé des modifications :

Le projet de règlement n° 20-451 a pour objet :

- 1. De déplacer les limites de l'affectation de villégiature afin de circonscrire le développement des résidences de villégiature dans le secteur de la rue Laverdure à Dolbeau-Mistassini;
- 2. Ajouter les cotes d'inondation en eau libre de récurrence 20 et 100 ans des rivières Mistassibi et Mistassini dans les secteurs de Dolbeau-Mistassini et de Saint-Stanislas;
- 3. D'agrandir un secteur d'inondation en eau libre qui s'étend dorénavant du lot 36 au lot 42 dans le secteur du chemin des Écluses et des Eaux-vives en bordure de la rivière Mistassini dans les limites territoriales de la municipalité d'Albanel;
- 4. D'abroger les dispositions en lien avec la zone d'inondation 0-20 ans délimitée sur un terrain résidentiel dans la municipalité de St-Thomas-Didyme;
- 5. Mieux représenter visuellement une zone à risque de mouvement de sol à la cartographie existante:
- 6. D'abroger des dispositions en regard de l'élevage d'animaux dans les milieux habités;
- 7. Régir les constructions dans les secteurs orphelins et résiduels de tenure privée ne faisant pas partie de la zone agricole établie en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (chap. P-41.1).
- 8. Permettre des aménagements récréatifs légers en lien avec la mise en valeur du territoire sur les îles publiques de 10 ha et moins.

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce treizième jour du mois de juillet deux mille vingt.

Christian Bouchard Secrétaire-trésorier adjoint





## BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE

## PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ ASSISTANCE À LA PERSONNE À DOMICILE

SECTEUR MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

Multi-Services Albanel est un organisme à but non lucratif travaillant au concept de l'économie sociale. Nous offrons des services d'aide à la vie domestique et d'aide à la vie quotidienne sur le territoire du secteur GEANT.

## TÂCHES:

### AIDE À LA VIE DOMESTIQUE :

Entretien ménager, préparation de repas, courses, entretien de vêtements, etc.

## SERVICES D'ASSISTANCE PERSONNELLE :

Soins d'Assistance personnelle de Base, administration de Médicaments, soins d'Assistance personnelle non réglementés (prise de glycémie, tension artérielle, etc.), soins invasifs.

## **EXIGENCES DE POSTE:**

- ♦ EXPÉRIENCE OU FORMATION EN ASSISTANCE À LA PERSONNE À DOMICILE OU EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ.
- ♦ AVOIR LA POSSIBILITÉ DE SE DÉPLACER FACILEMENT.
- ◆ Cours RCR et PDSB un atout ou être disposé à suivre la formation.
- ◆ SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE 24/24 ET 7/7.

## COMPÉTENCES REQUISES :

ORDRE ET MÉTHODE, ENDURANCE PHYSIQUE, MOTIVATION ET SENSIBILITÉ À LA CLIENTÈLE.

## SALAIRE:

SELON LA CONVENTION COLLECTIVE EN VIGUEUR.

### FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

## MICHELLE LAPOINTE, SUPERVISEURE DE SERVICES

278. RUE DE L'ÉGLISE

ALBANEL (QUÉBEC) G8M 3G1 RESEAU DE TÉLÉPHONE : 418 279-3169

TÉLÉCOPIEUR : 418 279-2022

MULTISERVICESALBANEL@QC.AIRA.COM





## SERVICE DE RAMONAGE Rémi Paré

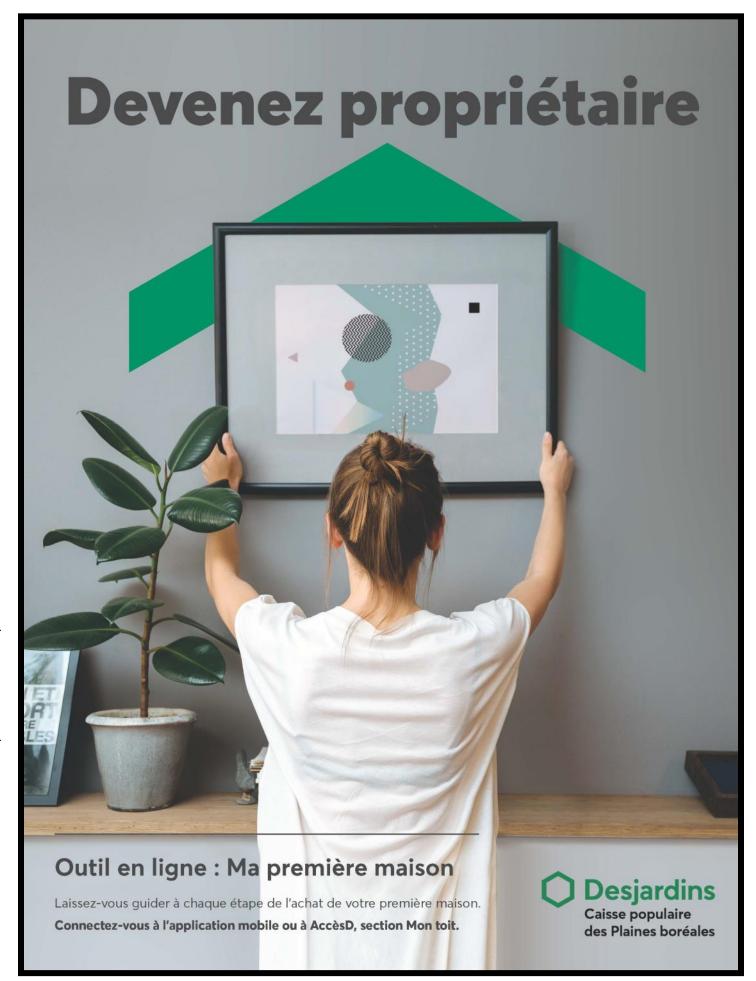
RAMONAGE DE CHEMINÉE

Nettoyage de conduit de poêle Inspection

Vidange de gouttières Déneigement de toiture

Tel: 418-239-0991 Cell: 418-671-0159





## Août 2020

	-	ω	5	22	29	
Samedi		2				
Vendredi			<del>_</del>	21	28	
Jeudi		<b>6</b> 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	13 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	<b>20</b> 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	<b>27</b> 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	
Mercredi		<b>5</b> 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	12 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	19 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	<b>26</b> 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	
Mardi		<b>4</b> 9 h à 12 h et 13 hà 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	11 9 h à 12 h et 13 hà 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	<b>18</b> 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	<b>25</b> 9 h à 12 h et 13 hà 16 h Bibliothèque 418279-5250, poste 3140	
Lundi		m	19 h 30 Séance du conseil municipal par visioconférence	17	24	31
Dimanche		8	6	16	23	30

# Septembre 2020

Samedi	12	19	26	
4	=	<u>&amp;</u>	25	
Vendredi			N	
Jeudh 3 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	10 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	17 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	24 18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	
MercredI 2 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	9 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	16 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	23 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	30 10 h à 11 h 30 et 13 h à 18 h 30 Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140
MarcI 1 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	8 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140 19 h 30 Séance du conseil municipal	15 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	22 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140	29 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Bibliothèque 418 279-5250, poste 3140
Lundi	Congé Fête du Travail BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	4 <sup>e</sup> versement Taxes municipales	21	28
Dimanche	•	<u>81</u>	20	72